

Réunion du Comité directeur du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
Mercredi 30 juin 2021 à 16 heures
et
Réunion du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
Mercredi 30 Juin 2021 à 17 h 30
(visioconférences)

Mme Stéphanie Kerbarh, députée, rapporteure au nom de la section française, a participé à la réunion du Comité directeur du Réseau des femmes parlementaires de l'APF, mercredi 30 juin 2021 à 16 heures, puis à la réunion du Réseau, tenue le même jour à 17 h 30. Ces deux réunions étaient organisées en visioconférence, sous la présidence de Mme Maryse Gaudreault, députée (Québec), présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF. De nombreuses sections étaient représentées à la réunion du Réseau : Andorre, Belgique/Communauté Française/Wallonie-Bruxelles, Burundi, Cambodge, Canada, Jura, Madagascar, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Ecosse, Ontario, Polynésie Française, Québec, Rwanda. Mme Joëlle Garriaud-Maylam, sénatrice, a complété la délégation française.

Après l'adoption des ordres du jour, comptes rendus et relevés de décisions des précédentes réunions, et rapports d'activités, les différentes rapporteures ont présenté l'état d'avancement de leurs travaux respectifs.

Mme la Présidente a indiqué que le groupe de travail sur la mise en place d'une politique pour lutter contre les violences faites aux femmes dans les parlements n'avait jusqu'à présent pas pu se réunir en présentiel en raison de la situation sanitaire internationale. Mme Françoise Schepmans (PFWB) a proposé d'accueillir à l'automne, à Bruxelles, la réunion du groupe.

Mme Stéphanie Kerbarh a ainsi présenté succinctement la version finale de son rapport sur la place des femmes dans le secteur extractif francophone, renvoyant aux différents documents disponibles en ligne, sur la plateforme de l'APF (rapport et annexes), et remercié chaleureusement les sections de la Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles, du Bénin, de la Grèce, de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française, du Québec, de la Suisse et de la Tunisie d'avoir bien voulu répondre au questionnaire et ainsi permettre d'enrichir le rapport. Plusieurs problématiques sont abordées dans ce rapport.

La première partie démontre tout d'abord combien les femmes subissent de manière disproportionnée les impacts négatifs du secteur extractif par rapport aux hommes, alors même qu'elles n'ont qu'un accès limité aux avantages produits par ce secteur. Le secteur industriel extractif est dominé par les hommes et très marqué par les inégalités de genre. Il fait une place peu enviable aux femmes qui sont surtout présentes en nombre dans les exploitations minières artisanales et à petite échelle. Les femmes subissent de manière disproportionnée les effets sociaux, économiques et environnementaux de l'exploitation extractive alors qu'elles sont le plus souvent exclues de la prise de décisions et de la gouvernance. En raison des rôles et attentes que leur impose la société dans laquelle elles vivent, elles souffrent plus encore que les hommes du manque à gagner du processus d'extraction.

La deuxième partie présente les propositions de l'Initiative pour la transparence des industries extractives, l'ITIE, pour soutenir et renforcer la transparence de ce secteur et parvenir à une meilleure inclusion des femmes. Dans les pays où elle est active, l'ITIE présente des propositions concrètes pour inclure les femmes dans ce secteur. L'Initiative offre aux parties

prenantes des outils sur lesquels s'appuyer pour s'engager en faveur de l'égalité des sexes dans ce secteur. Mme Stéphanie Kerbarh a proposé à la présidente et aux membres du Réseau de consacrer une partie de l'ordre du jour de la prochaine réunion à une audition d'une représentante de l'ITIE, à échanger sur le sujet avec les parlementaires, pour, d'une certaine façon, clôturer ce chapitre consacré à ce sujet.

Enfin, la troisième partie du rapport s'adresse directement aux membres du Réseau car toutes les mesures, toutes les initiatives, tous les principes proposés par l'ITIE ou tout autre organisme international ne pourront être mis en œuvre sans l'engagement des femmes parlementaires. Elles disposent des clés pour répondre à ces problématiques, prendre conscience des enjeux et s'informer, superviser, représenter, légiférer, soutenir des actes et des politiques audacieuses en la matière. Leur intervention est primordiale pour mettre en place l'ITIE dans leur pays si ce n'est pas encore le cas, et contribuer à sa réussite. Leur engagement doit également se traduire par des actions pour légiférer, contrôler et peser dans toute action et décision ayant un lien direct ou indirect avec une activité extractive, à la fois pour une meilleure inclusion des femmes et des communautés humaines, et dans un souci de développement durable des ressources. Le rapport insiste sur la nécessité pour les femmes parlementaires de l'APF de s'emparer du sujet et de jouer un rôle majeur dans la gouvernance du secteur extractif. En acceptant des responsabilités et en s'impliquant dans ce processus, elles pourront acquérir des compétences et une expertise de ces questions, et très rapidement être perçues par leurs autorités et leurs concitoyens comme des meneuses, des cheffes de file crédibles, et devenir l'un des symboles de la lutte pour une meilleure gouvernance dans leur pays.

Au cours du débat qui a suivi, Mme France Gélinas (Ontario) et Mme Laura Vendegou (Nouvelle-Calédonie) ont brièvement présenté la situation de l'extraction du nickel dans leurs territoires respectifs et l'impact sur les femmes.

Mme la Présidente a donné son accord pour une audition d'une experte de l'ITIE lors de la prochaine réunion du Réseau, puis indiqué que le séminaire sur la place des femmes dans les industries extractives : une voie pour l'autonomisation des femmes, qui devait être organisé à Madagascar en novembre 2020, avait dû être reporté à l'automne 2021 en raison de la situation sanitaire internationale. Mmes Stéphanie Kerbarh (France) et France Gélinas (Ontario) seront sollicitées une nouvelle fois pour l'animer.

Mme Françoise Schepmans (PFWB) a indiqué qu'elle enverrait à l'automne aux sections un questionnaire pour enrichir son projet de rapport sur le choix des filières d'éducation pour les filles.

Mme Marie-France Lalonde (Canada) a proposé aux membres du Réseau d'entendre différents experts pour compléter son rapport sur l'autonomisation économique des femmes lors de leur prochaine réunion, sous la forme d'une conférence virtuelle. Un séminaire est prévu prochainement au Burundi sur les thèmes de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, l'autonomisation économique des femmes, le rôle du Parlement dans l'autonomisation économique des femmes. Mme Maryse Gaudreault (Québec) et Mme Marie-France Lalonde (Canada) seront chargées d'y représenter le Réseau. Au cours du débat qui a suivi, plusieurs parlementaires ont insisté sur la nécessité de renforcer l'éducation des filles et des femmes, condition préalable à l'autonomisation, et souligné l'importance du travail non rémunéré chez les femmes.

Mme Natalia Kusendova (Ontario) a présenté son rapport sur la contribution des femmes à la lutte contre la pandémie de la Covid-19, qui a été suivi d'un débat où les positions exprimées par les différentes sections se sont rejointes. Un questionnaire sera envoyé très prochainement aux sections pour recueillir des statistiques et des témoignages.

Mme la Présidente a proposé aux membres du Réseau l'adoption d'un règlement encadrant le Prix du Réseau des femmes parlementaires de l'APF spécifiquement créé pour le vingtième anniversaire du Réseau, qui a été adopté. Dès l'automne 2021, les sections seront invitées à proposer des candidatures, sachant que le prix sera remis à la lauréate ou au lauréat lors de la session plénière de Montréal, en juillet 2022. Mme Marie-France Lalonde a annoncé que la section du Canada ferait des propositions pour célébrer, en 2022, le vingtième anniversaire de la création du Réseau des femmes parlementaires. M. Francis Drouin (Canada), premier vice-président de l'APF, est intervenu pendant la visioconférence pour annoncer officiellement que le Canada accueillerait la prochaine session plénière en 2022 et lancerait à cette occasion plusieurs initiatives pour célébrer le vingtième anniversaire du Réseau.

Mme Marie-Josée Kandanga, représentante d'ONU Femmes, a présenté le Forum Génération Egalité qui se tient du 30 juin au 2 juillet 2021, à Paris.

Les membres du Réseau ont ensuite validé la proposition de contribution à l'avis que l'APF présentera au Sommet de la Francophonie de Djerba en novembre 2021.

Plusieurs thèmes ont été évoqués pour les prochains rapports qui seront validés postérieurement par le Comité directeur : les violences faites aux femmes dans les conflits armés ; partage d'expérience en matière de processus de reconstruction et de réintégration des femmes dans la vie active ; la Covid-19 et ses conséquences sur la précarité des femmes ; les discriminations de genre ; le travail des femmes non rémunéré.

Mme la Présidente a annoncé que M. Geoffroi Montpetit, de nationalité canadienne, avait été récemment nommé nouvel administrateur de l'OIF. Il sera prochainement auditionné par l'APF.

Enfin, la section de Polynésie française a proposé d'accueillir la réunion intersessionnelle du Réseau en mars 2022, à la suite des deux reports successifs des réunions de mars 2020 et de juillet 2021, liés à la situation sanitaire internationale.